



Montréal le 21 mai 2025

Rebecca Alty, C.P., députée  
Ministre des Relations Couronne-Autochtones  
[Rebecca.alty@canada.ca](mailto:Rebecca.alty@canada.ca)

Mandy Gull-Masty, C.P., députée  
Ministre des Services aux Autochtones  
[Mandy\\_gull-masty@canada.ca](mailto:Mandy_gull-masty@canada.ca)

Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

Objet : Recommandations sur les droits humains qui doivent guider le Canada

Mesdames les Ministres,

Amnistie internationale Canada francophone vous félicite de vos nouvelles nominations en tant que respectivement ministre des Relations Couronne-Autochtones et ministre des Services aux Autochtones.

Par la présente j'aimerais aussi vous assurer de mon entière collaboration, et elle de mon équipe, afin que les droits humains et le droit international soient au cœur de vos actions et décisions. Amnistie internationale est fermement convaincu que le **Canada peut redevenir le leader des droits humains sur la scène internationale et au niveau national** notamment en respectant ses obligations internationales.

Amnistie internationale est ravie de constater que lors des dernières élections, le nouveau gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre les appels à l'action et à la justice de la Commission de vérité et réconciliation, et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées. Cependant nous exhortons votre nouveau gouvernement à accélérer la mise en œuvre de ces appels dont plusieurs visent à faire cesser la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes bispirituelles autochtones.

De plus, nous vous enjoignons à vous engager également à mettre en œuvre les 42 obligations de l'Interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et sépultures anonymes en lien avec les pensionnats autochtones. L'interlocutrice

a reconnu que les pensionnats autochtones étaient « des institutions coloniales de génocide » et a appelé le gouvernement à mettre en place une commission d'enquête indépendante, dirigée par des Autochtones.

Le parti libéral s'est également engagé dans sa plateforme électorale à mettre en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et son plan d'action. Pour se faire, nous vous exhortons à travailler de concert avec les Autochtones dans le respect de leurs priorités et de leur agenda et à enchâsser rapidement dans une loi le consentement préalable, libre et éclairé afin que le Canada se mette aux normes internationales en termes de droits des Peuples autochtones.

Le Canada doit mettre fin sans délai à la criminalisation des défenseur-e-s du droit à la terre qui s'opposent à la construction d'infrastructures gazières ou autres sur leurs territoires. Depuis des années, le Canada parle de réconciliation avec les Peuples autochtones, mais les actions ne sont pas à la hauteur des engagements. Partout au pays, des projets gaziers et pétroliers sont imposés sur leurs territoires, sans consultation préalable et en bafouant leurs droits. Amnistie a publié un rapport détaillant les exactions commises par les corps policiers envers notamment les défenseur-e-s autochtones du droit à la terre sur le territoire des Wet'suwet'en concernant Coastal GasLink (CGL).<sup>i</sup>

En plus de la criminalisation des défenseur-e-s du droit à la terre, les femmes autochtones et les personnes bispirituelles sont en première ligne de la lutte, exposées à de fortes violences. La présence de camps de travailleurs sur les territoires autochtones accentue ces risques, notamment près de l'« autoroute des larmes », marquée par de nombreuses disparitions et meurtres essentiellement de filles et femmes autochtones. En 2024, l'ONU a alerté le gouvernement du Canada sur l'impact de ces camps, lié à une hausse des violences, des meurtres, de la consommation de drogue et du harcèlement sexuel dans les communautés voisines.<sup>ii</sup>

Les relations avec les Autochtones sont scrutées sur la scène internationale et régionale. Le 6 mars 2025, la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseur-e-s des droits humains a présenté son rapport au Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Elle y exprime ses préoccupations et indique avoir fait part au gouvernement canadien de ses inquiétudes concernant les allégations de violations des droits humains et d'atteintes aux droits du peuple autochtone Wet'suwet'en. À la suite de sa visite au Canada en avril 2024, le Rapporteur spécial des Nations unies sur les droits à l'eau et à l'assainissement, Pedro Arrojo-Agudo, a qualifié l'incapacité du Canada à fournir de l'eau potable à toutes les Premières Nations de « violation flagrante » des droits fondamentaux des communautés autochtones.<sup>iii</sup>

Le Canada doit montrer l'exemple notamment en adhérant aux instruments internationaux relatifs aux droits des Peuples autochtones et autres enjeux les concernant, dont : la Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et à la Convention américaine relative aux droits de l'homme et l'acceptation de la compétence de la Cour

interaméricaine des droits de l'homme, la Convention relative aux peuples indigènes et tribaux, 1989 (N° 169) de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le Protocole facultatif relatif au Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels afin de fournir tous les outils nécessaires aux instances internationales pour qu'elles puissent réaliser leur travail.

En tant que directrice générale d'Amnistie internationale Canada francophone, je vous invite à prendre connaissance de l'Aperçu des droits humains au Canada que nous publions chaque année et dont vous trouverez la dernière édition jointe à ce courrier. De même, je vous invite à prendre connaissance de la section portant sur le Canada dans le Rapport annuel international, également joint à ce courrier, et que nous venons de publier le 29 avril dernier, où de nombreux enjeux soulevés peuvent guider votre ministère dans la mise en place d'une feuille de route pour un Canada exemplaire et inspirant sur la scène internationale.

Je vous remercie de l'attention que vous voulez bien accorder à ces questions importantes, dont j'espère pouvoir m'entretenir avec vous d'ici peu. Je vous invite à contacter Colette Lelièvre ([clelievre@amnistie.ca](mailto:clelievre@amnistie.ca)), responsable de campagnes, pour déterminer le meilleur moment d'une rencontre, ou pour tout supplément d'information.

Enfin, je souhaite porter à votre attention qu'il existe deux sections d'Amnistie internationale au Canada, l'une anglophone, l'autre francophone. Bien que travaillant en étroite collaboration, il s'agit de deux organisations distinctes, jouissant d'un même statut au sein du mouvement international d'Amnesty International.

Veuillez accepter, Madame la Ministre, mes salutations les plus distinguées.

Bien à vous,



France-Isabelle Langlois  
Directrice générale

---

<sup>i</sup> « CHASSÉ-E-S DE NOS TERRES POUR LES AVOIR DÉFENDUES » Criminalisation, intimidation et harcèlement des défenseur-e-s du droit à la terre Wet'suwet'en, 2023, AMR 20/7132/2023 [https://amnistie.ca/sites/default/files/2023-12/Rapport%20Wet%27suwet%27en%202023\\_Draft-compress%C3%81.pdf](https://amnistie.ca/sites/default/files/2023-12/Rapport%20Wet%27suwet%27en%202023_Draft-compress%C3%81.pdf)

<sup>ii</sup> Observations finales concernant le dixième rapport périodique du Canada, Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, CEDAW/C/CAN/CO/10

<sup>iii</sup> End of Mission Statement by the Special Rapporteur on the human rights to safe drinking water and sanitation, Mr Pedro Arrojo-Agudo at the conclusion of the country visit to Canada, 19 avril 2024, <https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/issues/water/statements/2024-04-19-eom-sr-water-canada-en.pdf>